

Accord Canada-États-Unis-Mexique



Les quatre issues
économiques de la
Banque du Canada

SCENARIO 1

Prolongation assortie de changements limités

Prolongation de 16 ans

Accord renouvelé jusqu'en 2042, offrant une certitude à long terme

Maintien du statu quo

Les règles commerciales et les structures tarifaires actuelles demeurent inchangées.

Incertitude réduite

Les exportateurs bénéficient d'une plus grande prévisibilité pour la planification stratégique et les décisions d'investissement.

Scénario de référence : Cette issue correspond au scénario de référence qui sous-tend les projections économiques présentées dans le Rapport sur la politique monétaire de janvier 2026. Les droits de douane et les politiques commerciales en vigueur au 23 janvier 2026 sont maintenus.

Hypothèses tarifaires de la Banque du Canada

Taux moyens des droits de douane (imposés sur les biens uniquement) dans les perspectives (%)

	Before 2025	July 2025	October 2025	January 2025
US tariff rate on Canada	0.1	4.4	5.9	5.8
Canadian tariff rate on the US	0.0	2.6	1.0	1.2

Source: Banque du Canada

Sur la base des droits de douane en place ou officiellement convenus au plus tard le 23 janvier 2026

SCENARIO 2

Renégociation substantielle

**Hausses potentielles des
coûts des échanges
commerciaux**

**Certains droits de
douane sectoriels
pourraient être réduits**

- L'effet net dépend de l'issue des négociations. Un resserrement des règles de conformité pourrait compenser la réduction de certains droits de douane sectoriels, entraînant des effets contrastés selon les secteurs.

SCENARIO 3

Retrait de l'ACEUM

Options bilatérales

Des accords bilatéraux pourraient atténuer partiellement les répercussions.

Hausse des droits de douane

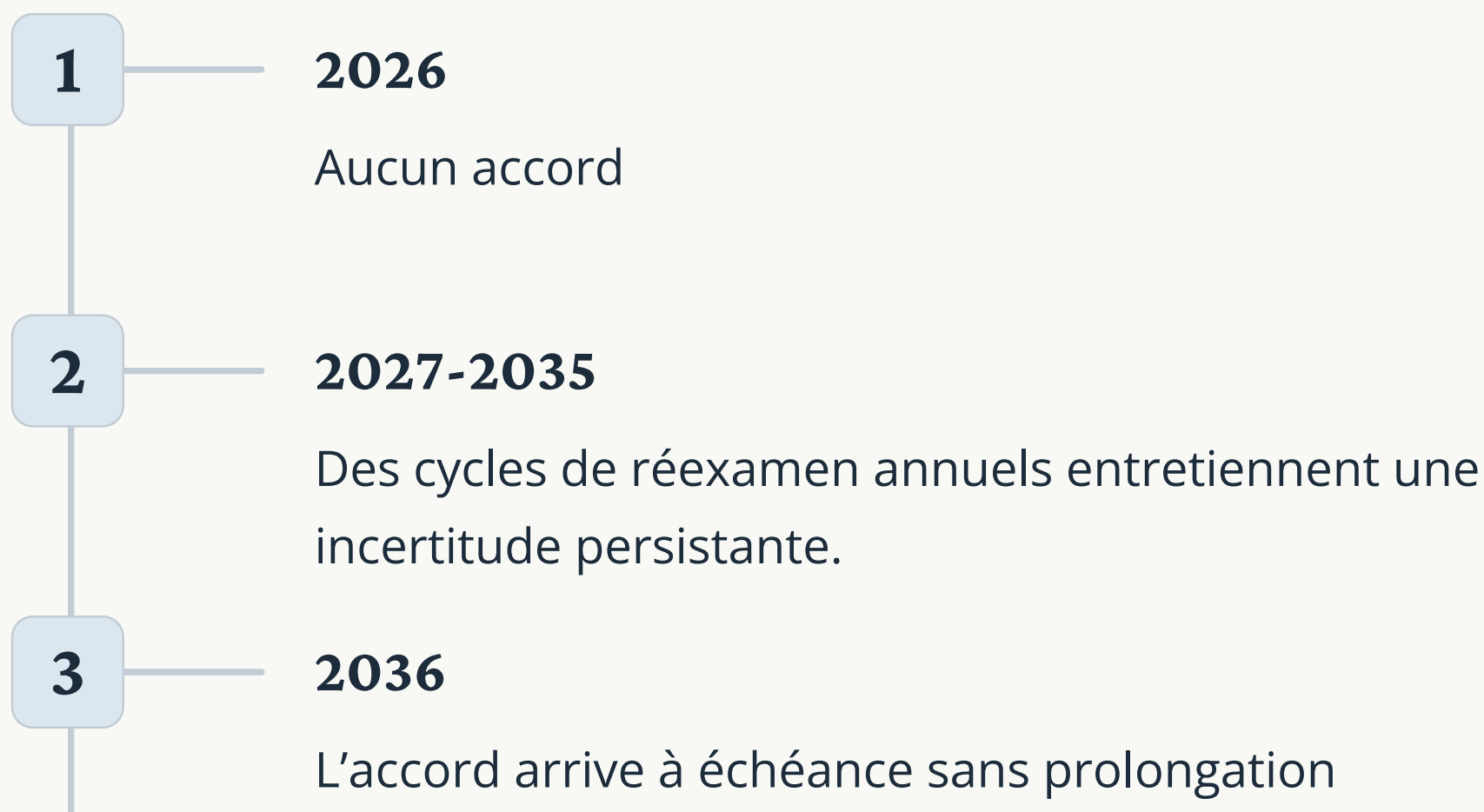
Return to WTO rates
increases costs
dramatically

Si un ou plusieurs membres se retirent :

- Les barrières commerciales augmenteraient fortement.
- Les droits de douane reviendraient aux taux de la nation la plus favorisée (NPF) selon les règles de l'OMC, nettement plus élevés que les niveaux actuels de l'ACEUM.
- Les chaînes d'approvisionnement subiraient des perturbations immédiates.

Aucun accord

L'issue la moins souhaitable consisterait en l'absence d'entente en 2026, entraînant des réexamens annuels jusqu'en 2036 ou jusqu'à ce que les parties conviennent d'une prolongation. L'incertitude prolongée qui en résulterait freinerait l'investissement à long terme et compliquerait la planification stratégique des entreprises.



Y | Perspective

yperspective.ca

